

## **Union des Sociétés Locales de Blonay**

### **Procès-verbal de la réunion de comité de l'USL du 17.3.2015**

Lieu : Maison Picson  
Présidence : Robert Duncombe  
Membres présents : Mme Josiane Cardinaux-Pot  
MM. Aurèle Vuadens, Sébastien Guex, Claude Vahlé,  
Stéphane Jacquemet, Yves Claude (PV)

#### **1. Bienvenue**

Le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes et salue la présence de M. Aurèle Vuadens, Municipal

#### **2. USL/USAL**

Rien de nouveau depuis l'ancien PV. Pour l'assemblée générale, le Président expliquera qu'il n'y a pas grand-chose à attendre de l'USAL. Il informera que les sociétés de St-Légier, le cas échéant, seront les bienvenues à l'USL en fonction de la tournure des événements.

#### **3. Processus des salles – A. Vuadens**

La démarche de mise à disposition peut être considérée comme un subventionnement de la Municipalité. Une uniformité / harmonie est souhaitée entre d'une part les sociétés du village entre elles et d'autre part les villages entre eux. Il faut trouver l'équilibre entre les sociétés qui utilisent beaucoup les salles et celles qui ne les utilisent que très peu, voire pas du tout.

Il n'est pas possible de créer un document qui détermine le subventionnement ou la mise à disposition des salles. Il s'agit d'une analyse au coup par coup, individualisée. St-Légier : le plan d'occupation de la nouvelle salle est déjà pratiquement complet. Il est convenu que si une société a besoin d'une salle, elle en fait la demande à la Municipalité de son village et ensuite, au besoin, une coordination est effectuée entre les deux Municipalités. Une attention particulière est vouée aux sociétés qui louent des salles seulement une partie de l'année.

Exception : historiquement les terrains de football de St-Légier sont gérés par le club local, qui agit comme s'il en était propriétaire.

Un document écrit concernant cette thématique a été présenté aux Municipalités, qui l'ont renvoyé aux Municipaux MM. Epp et Vuadens pour être retravaillé.

Pour information la Gym Dames de Blonay a demandé une plage-horaire de la salle de Clos Béguin 6.

Tout le monde attend un document finalisé

La problématique du basket est rappelée par Robert Duncombe (cession de clés)

#### **4. Fête nationale**

M. Jean-Marc Guex confirme qu'il n'y a pas assez de sociétés qui se sont annoncées.

Le 5 mai prochain aura lieu une séance de coordination à la Maison Picson.

Le club de rugby doit encore rendre sa décision.

Il est nécessaire de réfléchir à donner la possibilité aux sociétés de s'inscrire à des activités – désalpes, fête nationale, etc – Robert Duncombe coordonnera un dernier rappel.

#### **5. Tarif des boissons**

Le tarif base 2013 sera présenté tel quel en Assemblée Générale

#### **6. 50 ans de l'USL (1967) en 2017**

A sa création, l'USL comptait 4 sociétés : Ski-club, Echo des Pléiades, la Gym, les Diablotins.

Robert Duncombe propose de former un comité pour l'organisation de la fête des 50 ans de l'USL. Il souhaite y voir 2-3 membres du comité de l'USL et 1 membre de chaque société fondatrice. Il suggère même de contacter la Commune pour l'obtention d'un subside extraordinaire. M. le Municipal Vuadens confirme que la demande ne pourra être faite que si un projet concret peut être présenté.

Le projet et la demande de crédit devront être présentés aux autorités au plus tard en juin 2016.

#### **7. Assemblée générale prochaine**

Selon document existant (projet 2014 corrigé en version 2015 remise par le Président au soussigné)

Le secrétaire et le Président se rencontreront en bilatérale avant l'AG pour finalisation du dossier.

#### **8. Election du comité**

Robert Duncombe se représente comme Président

Stéphane Jacquement se représente comme caissier

Yves Claude se représente comme secrétaire

Vérificateurs des comptes

Le Blonay-Chamby quitte

Haiza+ reste

Stéphane Jacquement recherche un nouveau 2<sup>e</sup> vérificateur

## **9. Comptes**

Stéphane Jacquemet relève que la Commune a payé deux fois son subside, que le budget a été tenu et que les liquidités se montent à 12'000.00

## **10. Frais de rappel des cotisations**

Le comité fixe à Fr. 10.00 les frais de rappel. Les sociétés qui n'ont pas payé verront leur nom figurer au bilan distribué en assemblée générale, soit dans les contributeurs des frais de rappel, soit dans la liste nominative des montants à encaisser.

## **11. Site internet**

La liste des sociétés sera complétée par l'année d'entrée à l'USL

## **12. Assemblée générale 2016**

Robert Duncombe demande à la Commune de réserver la date pour la prochaine assemblée générale de l'USL (28.4.2016).

## **13. Attribution des salles**

M. le Municipal Vuadens propose le 3 juin prochain 20 :00 pour la séance de répartition des salles avec les sociétés locales.

Robert Duncombe et Yves Claude coordonnent la convocation.

La présence d'un délégué par société (membre du comité) est indispensable pour que la société puisse émettre ses besoins en salles. Il ne sera tenu compte d'aucune demande formulée par téléphone, courrier ou mail.

## **14. Remerciements**

Robert Duncombe remercie Donaccord et sa représentante, la Jeunesse et sont représentant ainsi que le Rugby et son représentant pour leur présence au Comité de l'USL durant l'année écoulée.

La séance est levée à 21:00